



Communiqué de presse – Bobigny, le 20 octobre 2022

L'Observatoire des discriminations en Seine-Saint-Denis fait un premier bilan et renforce ses actions

Le Département de la Seine-Saint-Denis organisait ce jeudi une journée de rencontre à Bobigny, un an après le lancement de son Observatoire des discriminations et de l'égalité. A cette occasion a été présenté un premier bilan du travail de l'Observatoire, dont les actions vont se poursuivre et s'amplifier durant l'année à venir.

Pour la troisième année depuis 2019, l'institut *Harris-Interactive* a réalisé pour le compte du Département un baromètre des discriminations en Seine-Saint-Denis. En 2022, le constat reste malheureusement le même avec toujours **63 % des personnes interrogées qui déclarent avoir été victimes d'actes de discrimination au cours des cinq dernières années** (contre 56 % en 2019). Parmi les principaux facteurs de discrimination cités, l'origine ou la couleur de peau, la religion, et le quartier d'habitation (*étude 2022 à consulter ici <https://we.tl/t-ODf3uBBU8E>*).

Malgré cette réalité, dans un rapport daté du 22 juin 2020, le Défenseur des droits pointait l'insuffisance des politiques publiques en matière de lutte contre les discriminations. La même année, le Département de la Seine-Saint-Denis devenait le premier Département de France à obtenir la double labélisation « Diversité » et « Egalité professionnelle » de l'AFNOR, et publiait un Guide contre les discriminations diffusé très largement aux villes et associations de la Seine-Saint-Denis. Mais face au constat de l'aggravation des discriminations vécues par les habitant.e.s, la majorité départementale a souhaité aller plus loin en créant en octobre 2021 son propre Observatoire des discriminations et de l'égalité en Seine-Saint-Denis, afin de mieux connaître la situation, de mieux agir et de mieux valoriser les initiatives existantes.

De premiers dispositifs qui vont se renforcer

En juin 2022, le Département lançait une **Caravane contre les discriminations** pour aller à la rencontre des habitantes et habitants, les informer sur les discriminations, leur faire connaître leurs droits, mais aussi les conseiller sur des situations vécues et les suites à donner, et même déposer des pré-saisines. Avec l'appui d'associations et du Défenseur des droits, la Caravane a permis de sillonner 17 villes de Seine-Saint-Denis pendant un mois. En juin 2023, la caravane repartira sur les routes avec cette fois-ci 25 villes concernées.

Cette première année a également permis de mener une **campagne de testing** avec l'association SOS Racisme, sur le sujet du logement. Ce testing réalisé du 21 au 23 septembre 2022 a permis de tester 9 enseignes, avec 2 à 7 agences par enseigne. Cette campagne, dans les conditions de sa réalisation, n'a pas révélé l'existence de discriminations particulières pour la recherche d'un appartement locatif en Seine-Saint-Denis. L'Observatoire compte désormais poursuivre et multiplier les enquêtes et les testings, au sujet notamment de l'accès aux loisirs et/ou aux services publics, en particulier pour les publics jeunes.

Afin de mieux sensibiliser les publics jeunes aux enjeux des discriminations, l'Observatoire a également lancé en 2021-2022 le dispositif « **Jeunes contre le racisme et l'antisémitisme** » dans 3 collèges. Ce dispositif, articulé autour de 6 séances de 2 heures d'ateliers et une séance de médiation autour de l'exposition de l'association Remem'beur permet aux élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} de comprendre et d'analyser les mécanismes qui conduisent au racisme et à l'antisémitisme, d'éveiller leur sens critique et de créer des supports de sensibilisation. A l'occasion de l'année 2022-2023, le dispositif est étendu à 11 collèges, avec l'appui de trois artistes pour l'animation des séances.

Pour cette deuxième année l'Observatoire va également **renforcer son soutien aux associations et initiatives** visant à lutter contre les discriminations sous toutes leurs formes, en multipliant les partenariats via la signature de convention autour des objectifs de l'Observatoire ou la participation au grand appel à projet annuel « Agir In Seine-Saint-Denis ».

Les tables-rondes et événements vont également continuer de rythmer cette année, à l'image de la table-ronde intitulée *Racisme, quels impacts sur les enfants ?* organisée le 21 mars 2022 pour la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, et celle intitulée *LGBT+ et quartiers populaires : construire une visibilité face à la stigmatisation et au cumul des discriminations*, lors de la Journée mondiale contre les LGBTphobies le 17 mai dernier. Ces échanges sont l'occasion de mettre en avant les acteurs et les actrices de la lutte contre les discriminations, mais également de guider les politiques publiques du Département. Ainsi, un travail sur les livres et les jouets dans les crèches et centres de Protection Maternelle et Infantile du Département est en cours pour permettre une meilleure représentation de tous les enfants et de lutter contre les préjugés qui peuvent toucher certains enfants ou leur famille. De plus, le Département souhaite aider à renforcer les interventions au sein des collèges autour de la lutte contre les LGBTphobies.

Enfin, dans le cadre de la **féminisation des noms de ses bâtiments administratifs et publics**, le Département va continuer de mettre à l'honneur des femmes marquantes du combat contre le racisme et les discriminations. C'est déjà le cas de la Maison du Parc départemental Georges Valbon, renommée du nom de la militante contre l'esclavage Victoria Montou en mai dernier.

« Dans un territoire où les discriminations vécues font malheureusement trop souvent partie du quotidien des habitantes et des habitants, l'action publique est absolument essentielle. C'est pourquoi, avec Oriane Filhol, Conseillère départementale déléguée à la lutte contre les discriminations, nous avons voulu créer fin 2021 notre propre Observatoire départemental des discriminations et de l'égalité. Un an après, de nombreuses actions se sont déjà mises en place pour mieux mesurer l'impact de ces discriminations mais aussi mieux informer et soutenir les habitantes et habitants de la Seine-Saint-Denis. Et nous allons continuer, en multipliant et en renforçant dès cette année nos actions partout dans le département. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Département de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu / glarrieu@seinesaintdenis.fr / 06 35 84 13 82